

83, rue Saint Fuscien 80000 AMIENS www.sommenumerique.fr

Tél. 03 22 22 27 27 Fax 03 22 22 03 57 courrier@sommenumerique.fr

20131125\_DL\_01

## **OBJET:**

ATTRIBUTION DU MARCHE SUB-SEQUENT N°1 DU LOT 1 DE L'ACCORD « MATERIEL D'ACTIVATION DU RESEAU EN FIBRE OPTIQUE DE LA SOMME »

Date de convocation : 19 novembre 2013

Date de séance: 25 novembre 2013

Date d'affichage : 5 décembre 2013

Membres en exercice: 9

Membres présents : 2

Membres votants: 2

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

Jours et heures d'ouverture du syndicat mixte :

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille treize, le vingt-cinq novembre à 18h00 le Bureau légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-François VASSEUR

**Etaient présents** : Jean-François VASSEUR, Daniel CARPEN-TIER.

Secrétaire de séance : Daniel CARPENTIER

## LE BUREAU

- Vu la délibération n°4 du 6 juin 2011 portant sur les délégations du Bureau,
- Vu la délibération n°1 du Bureau du 3 juin 2013 portant sur l'attribution de l'accord-cadre « Matériels d'activation du réseau en fibre optique de la Somme ».
- Vu la consultation lancée par Somme Numérique le 10 octobre 2013 pour le lot 1 du présent accord-cadre intitulé « Cœur de réseau Ethernet et routage ».
- Vu la proposition de la Commission d'Appel d'Offres de Somme Numérique en date du 18 novembre 2013 pour l'attribution de ce marché subséquent;

## **DELIBERE**

**ARTICLE 1**: Le marché subséquent n°1 du lot 1 intitulé « *Cœur de réseau Ethernet et routage* » est attribué à la société BEFREE (93100 MONTREUIL).

**ARTICLE 2**: Le Président est autorisé à signer et notifier l'attribution du présent marché.

**ARTICLE 3** : Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.